



FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)

**RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR LA
PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER 2021 AU 31 DÉCEMBRE 2021**

Février 2022

Table des matières

<i>Introduction</i>	4
<i>Champs d'application du FRR</i>	4
<i>Priorités d'intervention</i>	5
<i>Bilan des activités par priorité d'intervention</i>	6
<i>Délégation à un OBNL</i>	15
<i>Conclusion</i>	15

Introduction

En avril 2015, le gouvernement du Québec a constitué un nouveau fonds, le Fonds de développement des territoires (FDT) afin de financer le développement local et régional. En vigueur depuis le 1^{er} avril 2020, le *Fonds régions et ruralité (FRR) volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional* est en continuité avec le FDT. Il vise à soutenir les MRC et les organismes ayant compétence de MRC dans leur mission de développement local et régional. À cet effet, l'agglomération de Longueuil a conclu une entente avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Il a été convenu, le 28 mai 2020, par voie de résolution (CA-200528-2.6) qu'une entente de délégation entre la Ville de Longueuil et Développement économique de l'agglomération de Longueuil (DEL) était conclue, précisant que l'administration et la gestion des sommes provenant du FRR incombaient à DEL.

En conformité avec les exigences du FRR, le présent document fait état de l'utilisation des sommes octroyées par le MAMH, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. À cet effet, le MAMH a réservé une enveloppe budgétaire de 2 951 369 \$ pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, pour réaliser les mesures axées sur les priorités d'intervention, telles que définies par le conseil d'agglomération.

Le présent rapport a pour territoire d'application l'agglomération de Longueuil constituée des villes suivantes :

- Boucherville
- Brossard
- Longueuil
- Saint-Bruno-de-Montarville
- Saint-Lambert

Champs d'application du FRR

Servant au développement local et régional, les sommes du FRR volet 2 portent sur les objectifs suivants :

- la réalisation de mandats de l'agglomération de Longueuil au regard de la planification de l'aménagement et du développement ;
- le soutien en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre) ;
- la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise ;
- la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique ou environnemental ;

- l'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement avec des ministères ou organismes du gouvernement et, le cas échéant, d'autres partenaires ;
- le soutien au développement rural.

Priorités d'intervention

Au nombre de six (6), les priorités d'intervention ont orienté les actions et interventions pour la période visée.

1. Relancer l'économie et l'emploi

Par cette priorité, les objectifs sont de :

- Soutenir la viabilité et la reprise des activités des entreprises
- Innover et être à l'avant-plan des besoins des entrepreneurs
- Faciliter la réembauche de personnel qualifié

2. Intensifier l'innovation et la numérisation des entreprises

Cette orientation se définit par l'appui et l'accompagnement des entreprises dans la réalisation de leurs projets de numérisation, dans un souci d'améliorer leur productivité. Les objectifs de cette priorité sont les suivants :

- Assurer un leadership en matière d'innovation au Québec
- Améliorer la productivité des entreprises et optimiser leur croissance
- Renforcer la commercialisation de l'innovation
- Rendre les entreprises plus agiles, compétitives et innovantes

3. Stimuler l'entrepreneuriat

La valorisation de la culture entrepreneuriale est primordiale pour développer l'envie d'entreprendre. Une multitude d'actions sont en phase avec cette nécessité d'insuffler le souhait de se lancer dans le monde des affaires. Les objectifs de cette priorité sont les suivants :

- Favoriser la création et le développement de jeunes entreprises innovantes de classe mondiale
- Soutenir la viabilité et la croissance des entreprises
- Développer le bassin d'entrepreneurs
- Appuyer la communauté entrepreneuriale
- Renforcer l'entrepreneuriat collectif

4. Développer l'économie écoresponsable

Cette priorité a les principaux objectifs suivants :

- Améliorer la performance environnementale des entreprises
- Accroître la compétitivité des entreprises en lien avec des enjeux de développement durable
- Favoriser le développement de l'économie circulaire

5. Renforcer l'attractivité de l'agglomération de Longueuil

Cette priorité a les principaux objectifs suivants :

- Positionner les secteurs d'activité stratégiques de l'agglomération
- Consolider les avantages concurrentiels du territoire
- Jouer pleinement notre rôle de moteur économique de la Montérégie
- Accroître le rayonnement provincial, national et international du territoire

6. Soutenir l'amélioration des milieux de vie

Cette priorité a les principaux objectifs suivants :

- Soutenir les initiatives du milieu visant à améliorer les milieux de vie
- Stimuler le développement de projets structurants en matière de développement social
- Favoriser une synergie des acteurs municipaux, institutionnels et communautaires sur les enjeux relatifs à la pauvreté, la réussite éducative et les relations interculturelles

Bilan des activités par priorité d'intervention

Priorité #1 : Relancer l'économie et l'emploi

Globalement, les actions réalisées en lien avec cette priorité se déclinent comme suit :

- Optimiser l'accès à des services de qualité aux entreprises
- Augmenter l'accès au financement
- Faciliter la rétention, l'attraction et l'accès à de la main-d'œuvre
- Mettre en place des services en matière d'optimisation de la chaîne d'approvisionnement
- Stimuler les projets d'exportation
- Mettre en relation les entreprises avec des partenaires stratégiques

Réalisations marquantes

DEL a dû faire preuve encore une fois d'une grande agilité en 2021 pour répondre aux besoins criants et urgents des entreprises de l'agglomération de Longueuil et contribuer à leur relance. Nous avons poursuivi la gestion du Programme d'aide d'urgence aux PME (PAUPME) et nous avons également poursuivi notre accompagnement temporaire pour les entreprises du secteur commercial. Une veille approfondie des aides financières disponibles au provincial et au fédéral a permis à nos clients de bien comprendre ce qui s'offre à eux et de bénéficier d'un maximum d'aide dans le contexte de crise.

Pour optimiser la relance des opérations des entreprises, DEL a procédé à différents appels de projets dans le cadre du FRR. Des entreprises ayant des projets en développement durable,

exportation, innovation et économie sociale ont pu se prévaloir de contributions non remboursables. Les investissements générés et les emplois maintenus et créés par ces projets ont été exponentiels.

Pour optimiser la relance des opérations des entreprises, DEL a procédé à différents appels de projets dans le cadre du FRR. Des entreprises ayant des projets en développement durable, exportation, innovation et économie sociale ont pu se prévaloir de contributions non remboursables. Les investissements générés et les emplois maintenus et créés par ces projets ont été exponentiels.

Le service RH de DEL a accompagné en 2021 un total de 181 entreprises distinctes. Ces accompagnements personnalisés ont été d'autant plus importants considérant le contexte de pandémie où les ressources humaines ont dû faire preuve d'une grande adaptation. Par ces interventions, notre équipe a contribué à l'obtention de plus de 5,5 M\$ en financement pour la réalisation de projets RH chez les entreprises du territoire.

Dans l'objectif d'outiller les entreprises en matière de gestion et d'attraction des ressources humaines, cinq outils concrets ont été créés dont : le Guide des obligations et bonnes pratiques RH pour PME et le Guide sur les divers canaux de recrutement. Un webinaire a d'ailleurs été organisé afin de présenter ces outils et a attiré une trentaine de participants.

Afin d'aider les entreprises à faire face à leurs enjeux RH, un groupe de discussion est animé par DEL et permet aux 14 participants d'échanger sur leurs pratiques. De plus, DEL collabore au plus grand événement RH en Montérégie : La RucHe. Cet événement a rassemblé plus de 150 participants en mode virtuel en 2021 afin d'échanger sur les meilleures pratiques RH et d'amener les entreprises vers une gestion plus stratégique et innovante de leurs ressources humaines.

Pour faciliter le recrutement, DEL a relancé, en collaboration avec les villes de l'agglomération, deux campagnes de communication pour promouvoir les postes disponibles des employeurs du territoire. Pour chacune des campagnes, plus de 700 postes furent répertoriés et près de 10 000 visiteurs ont consulté les emplois disponibles.

Plusieurs entreprises ont voulu poursuivre ou reprendre leurs activités sur les marchés étrangers l'an dernier. Nous avons réalisé trois cohortes, dont un Programme PAC d'accélération au commerce international (7 entreprises), une formation soutenue de 15 heures sur la conformité douanière (4 entreprises) et une formation suivie d'un accompagnement individuel en risque de change (3 entreprises). En plus des cohortes, nous avons organisé quatre webinaires sur des thèmes variés dont : faire affaire en Union européenne, maîtriser la chaîne d'approvisionnement mondiale et faire du développement des affaires avec l'outil LinkedIn.

Au niveau de l'accompagnement individuel, l'équipe a développé de nouveaux outils comprenant des livrables concrets pour augmenter l'impact auprès des entreprises, dont un diagnostic export et un atelier structurant sur le plan d'exportation. 10 diagnostics export et 10 plans d'exportation

ont été réalisés, en plus de notre accompagnement régulier sur les thèmes variés comme les programmes de subvention, la conformité, le transport et les études de marché.

En août, nous avons embauché une nouvelle ressource partagée avec les MRC de Sorel-Tracy et Marguerite d'Youville pour sensibiliser les entreprises aux programmes d'exonération douanière en lien avec le statut de zone franche du grand Montréal. Depuis son arrivée en poste, la conseillère a mené 46 visites en entreprises sur le territoire de l'agglomération pour informer les entreprises sur les programmes de zone franche.

Voici le bilan chiffré des actions listées ci-dessus :

<i>Actions</i>	<i>Résultats</i>
Entreprises distinctes accompagnées	891
Activités, formations et webinaires	45 activités pour 592 participants
Recherche de financement pour les entreprises	24 915 699 \$
Financement consenti aux entreprises	319 entreprises financées
Investissements générés par le soutien aux entreprises	1 146 252 992 \$
Emplois créés/maintenus par le soutien aux entreprises	8 713

Priorité # 2 : Intensifier l'innovation et la numérisation des entreprises

Globalement, au cours de la dernière année, les actions réalisées en lien avec cette priorité se déclinent comme suit :

- Accélérer l'automatisation et le virage numérique 4.0 par la mise en place d'un centre d'expertise industrielle
- Accroître l'arrimage des acteurs en innovation
- Bonifier la transition du savoir entre le milieu de la recherche et les entreprises
- Améliorer l'accès à du capital de croissance par la mise en place d'un fonds d'investissement ou collaboration avec d'autres fonds existants
- Appuyer les projets d'innovation et de recherche et développement
- Appuyer l'innovation sociale

Réalisations marquantes

En 2021, l'équipe innovation et croissance a été très active sur le terrain. Cette équipe a réalisé plus de 420 interventions, et ce auprès de 274 entreprises distinctes. De plus, les retombées relatives à ces accompagnements ont été importantes pour l'agglomération de Longueuil soit : 345 emplois créés et maintenus, plus de 44,5 millions de dollars d'investissement générés par les entreprises dans leurs projets de croissances et plus de 13,4 millions de dollars ont été obtenus grâce à des contributions financières externes pour lesquelles l'équipe a épaulé les entreprises dans la préparation de leurs demandes d'aide financière. Par ailleurs, l'équipe a également contribué au succès de l'initiative du FARR de DEC mis en place en partenariat avec

Développement économique Canada (DEC), en plus d'avoir géré le projet équipe d'activation de projets innovants auprès des entreprises innovantes du territoire.

Pour ce qui est du DigifabQG, initiative qui vise à accélérer le virage numérique des entreprises, plus de 700 interventions ont été réalisées auprès de 133 entreprises du territoire. De ce nombre, 79 entreprises ont reçu un accompagnement dans le cadre de mandats d'accompagnement incluant un livrable réalisé par un expert en virage numérique du DigifabQG. Ces mandats sont en majorité issus de nouveaux services qui ont été développés par l'équipe d'experts en 2021 soient : des banques d'heures d'accompagnement, des ateliers en création et optimisation de tableaux de bord de gestion, des démonstrations technologiques, de l'aide relative à la sélection de technologies, des diagnostics en automatisation et robotique. De plus, des parcours de formation et d'accompagnement, et des audits 4.0 ont été réalisés. L'équipe a été très active côté événementiel. Ce sont 27 événements qui ont été offerts au DigifabQG en format virtuel et présentiel pour un total de plus de 300 participants, et ce, en plus des événements effectués en collaboration avec des organismes externes. 7 Podcasts ont également été réalisés avec des experts du numérique québécois et 35 partenariats avec des fournisseurs de technologies ont été conclus afin d'implanter des démonstrations concrètes au DigifabQG. De plus, une entente a été conclue avec Montérégie économique et a permis de créer un programme permettant de financer une partie des frais d'accompagnement des entreprises de la Montérégie ayant des besoins relatifs à leur virage numérique. Une entente a également été conclue dans le cadre du FRR relativement à un projet relié à l'automatisation et à la robotique.

Priorité # 3 : Stimuler l'entrepreneuriat

Globalement, au cours de la dernière année, les actions réalisées en lien avec cette priorité se déclinent comme suit :

- Soutenir les entreprises émergentes par le biais de nos programmes de l'accélérateur d'entreprises
- Stimuler la création d'entreprises innovantes
- Accélérer l'accès au marché des jeunes entreprises
- Développer les habiletés entrepreneuriales des entrepreneurs en démarrage
- Augmenter l'accès au financement
- Intensifier les collaborations auprès des incubateurs et accélérateurs reconnus

Réalisation marquante

L'accélérateur d'entreprises de DEL s'inscrit comme l'un des plus performants de l'écosystème d'accompagnement. Malgré la pandémie, il a continué à offrir l'ensemble de ses prestations, dont le prestigieux parcours Impulsion auprès d'une clientèle innovante de l'agglomération.

L'accélérateur a même ajouté un nouveau parcours pour les entreprises en forte croissance. Ce parcours nommé Momentum a permis à plus de dix entreprises de compter sur des investissements d'accompagnement d'une valeur totale de plus de 750 000 \$. Partenaire stratégique du Mouvement des accélérateurs d'innovation du Québec dans la mise en place de ce parcours, cette nouvelle réalisation dénote une fois de plus le caractère distinctif de l'accélérateur DEL.

Priorité # 4 : Développer l'économie écoresponsable

Globalement, au cours de la dernière année, les actions réalisées en lien avec cette priorité se déclinent comme suit :

- Sensibiliser et former les entreprises aux pratiques écoresponsables
- Appuyer des projets à impact environnemental
- Accompagner les entreprises dans leurs projets écoresponsables
- Repérer et soutenir les entreprises dans le financement de leurs projets verts

Réalisations marquantes

Durant l'année 2021, l'offre de service en développement durable de DEL s'est étoffée et ceci l'a été en grande partie grâce au recrutement d'un second agent du Fonds Écoleader chez DEL en juillet, recrutement nettement justifié par la demande sans cesse croissante de la part des entreprises. Ainsi, un parcours en développement durable a permis à 31 entreprises de se former à différentes thématiques telles que la gouvernance, la gestion des matières résiduelles, de l'énergie et des émissions de GES, l'approvisionnement responsable, la gestion du changement ainsi que l'écoconception et l'analyse de cycle de vie. Cela a été un tel succès que la formule a été reconduite en début 2022.

Par ailleurs, près de 70 entreprises de l'agglomération ont été accompagnées en vue de l'octroi de financement pour des études permettant l'adoption de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres.

Finalement, en ce qui concerne la thématique de l'économie circulaire, l'offre de service de DEL s'est grandement bonifiée. En plus du renouvellement de la collaboration entre DEL et le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie avec Symbiose agroalimentaire Montérégie pour accompagner les entreprises en transformation alimentaire, une nouvelle symbiose industrielle a été développée au cours de l'année avec trois autres territoires de l'ouest de la Montérégie sous l'égide de Comité 21. Cette symbiose dénommée Montérégie Circulaire, dans laquelle DEL est partenaire financier et bénéficie des services d'un chargé de projets à raison de 3 jours par semaine, vient d'être officiellement lancée le 7 février 2022 lors de la seconde édition de la Semaine montérégienne de l'économie circulaire, coorganisée par DEL. Un comité local de

l'agglomération de Longueuil regroupe des représentants d'entreprises ainsi que des services d'environnement des cinq municipalités constituant l'agglomération de Longueuil. Finalement, un programme pilote de l'économie de fonctionnalité, une des douze stratégies de l'économie circulaire, a vu le jour en octobre 2021 et réunit 20 entreprises au niveau du Québec. Parmi ces dernières, nous comptons trois entreprises de l'agglomération de Longueuil, conférant ainsi une forte représentation de notre territoire à ce programme innovant.

Priorité #5 : Renforcer l'attractivité de l'agglomération de Longueuil

Globalement, au cours de la dernière année, les actions réalisées en lien avec cette priorité se déclinent comme suit :

- Attirer des investissements locaux et internationaux
- Encourager et renforcer la concertation et la coopération régionale
- Consolider les collaborations actuelles
- Tisser des relations avec des acteurs clés complémentaires
- Mettre en œuvre des ententes de développement local et régional
- Déployer des outils et des stratégies de positionnement

Réalisations marquantes

Plusieurs actions sont à la base de l'accroissement de la notoriété et du rayonnement de DEL, telles que :

- Alimentation du site internet et des médias sociaux
- Développement d'outils promotionnels et informationnels
- Positionnement stratégique de l'organisation dans l'univers médiatique
- Parution de chroniques, articles et entrevues

En 2021, la réalisation d'une étude de notoriété a permis d'évaluer les perceptions et connaissances à l'égard de DEL, et de déployer des projets améliorant la posture de la marque. La réalisation de tests utilisateurs a également permis de mieux saisir les comportements numériques et attentes de nos clients. La création de campagnes de communication portant sur les différents appels de projets a permis de faire bénéficier, à un maximum d'entreprises, des contributions financières non remboursables offertes par DEL.

L'année 2021 a aussi été marquée par de nombreuses rencontres avec des investisseurs potentiels intéressés par notre territoire. 13 d'entre eux ont pris la décision de s'établir officiellement. La stratégie d'attraction axée sur les espaces bureau développée en 2020 a été déployée en partie en 2021 avec la mise en place d'un site web dédié à l'attraction

d'investissement et une nouvelle infolettre à l'intention des démarcheurs de Montréal International et d'Investissement Québec, des promoteurs et courtiers immobiliers.

Voici le bilan chiffré des actions listées ci-dessus :

<i>Actions</i>	<i>Résultats</i>
Nombre d'entreprises soutenues dans la recherche de locaux	162
Nombre d'entreprises attirées	13
Participation à des comités et des consultations	42 comités distincts
Investissements générés par l'attraction d'entreprises	389 622 384 \$
Emplois créés/maintenus par l'attraction d'entreprises	1 672

Priorité # 6 : Soutenir l'amélioration des milieux de vie

Globalement, au cours de la dernière année, les actions réalisées en lien avec cette priorité se déclinent comme suit :

- Soutenir des actions concertées avec les partenaires municipaux, institutionnels et communautaires de l'agglomération en matière de développement social
- Favoriser l'émergence de projets structurants en matière de lutte à la pauvreté, de réussite éducative et d'intégration des personnes immigrantes
- Renouveler, conclure et mettre en œuvre des ententes sectorielles de développement local et régional avec différents ministères
- Accompagner de façon personnalisée des entreprises d'économie sociale, peu importe leur stade de maturité

Réalisations marquantes

Au cours de l'année 2021, la Ville de Longueuil, dans le cadre de ses compétences d'agglomération, a affecté des fonds FRR pour soutenir des interventions structurantes en développement social. À cet effet, mentionnons la participation au Programme d'appui aux collectivités (PAC) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration qui a mené à la mise en place de la Table de concertation en immigration et diversité culturelle de l'agglomération de Longueuil (TIDAL) et à la réalisation d'un plan d'action triennal 2022-2024. Cette participation s'inscrit dans la continuité des travaux entamés depuis 2017 dans le cadre du programme Mobilisation-Diversité.

L'affectation du FRR a permis de soutenir les organisations concernées par l'itinérance dans la réalisation d'un plan d'action visant à répondre aux enjeux liés à la cohabitation et de jeter les bases sur une stratégie concertée en médiation sociale. Le fonds a également servi à poursuivre

le soutien aux travaux concertés de la démarche interréseau mise en place pour agir sur les conséquences de la pandémie en concrétisant un plan d'action communautaire et partenarial. Les efforts ont permis de financer diverses initiatives collectives des cellules d'urgence (jeunesse, aînés, personnes immigrantes, itinérantes, etc.) qui se sont déployées en 2021 sur le territoire de l'agglomération de Longueuil.

La ratification d'ententes sectorielles, en partenariat avec la Table de concertation régionale de la Montérégie (TCRM), permet de mettre en place des moyens structurants afin de soutenir les priorités régionales et les objectifs du FRR en matière de développement local et régional. Ainsi, à la suite du renouvellement de l'entente de partenariat territorial pour la collectivité en Montérégie en 2020, Longueuil a poursuivi sa contribution à ce projet du Conseil des arts et des lettres du Québec en 2021, en y accordant une part du FRR.

Soulignons qu'à l'été 2021 une nouvelle approche a été mise en place pour consolider les efforts de développement local et régional sur le territoire de l'agglomération de Longueuil. Des fonds FRR ont été affectés à la révision de la gestion des ententes sectorielles et à la réalisation d'un plan de travail qui vise à optimiser et mieux encadrer le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment par la mise en place de stratégies et de priorités d'interventions concertées.

L'année 2021 a aussi été marquante au niveau de la croissance des demandes d'accompagnement des entreprises d'économie sociale. Dans le but d'offrir un service à la hauteur de ces demandes, nous avons travaillé à la création d'outils adaptés leur permettant, entre autres, de bien définir leur modèle d'affaires. De plus, notre première cohorte du Parcours Impulsion sociale a été déployée au cours des premiers mois de l'année. Rappelons que l'objectif de ce parcours est d'accompagner les entreprises d'économie sociale dans la validation et la croissance de leur modèle d'affaires afin d'en assurer la pérennité et la viabilité financière.

Finalement, une cellule de codéveloppement a été mise en place afin d'amener les directions des entreprises d'économie sociale à partager leurs problématiques professionnelles, à apprendre ensemble et à cultiver une « intelligence collective ».

Bilan financier

Contributions au 31 décembre 2021	
Montant équivalent à la part du FRR dont la MINISTRE a délégué la gestion	2 951 369,00 \$
Solde reporté de l'année précédente	1 653 060,93 \$
Sommes FDT non dépensées au 31 mars 2021	1 577 132,63 \$
Autres sommes	5 863,37 \$
Total des contributions	6 187 425,93 \$
Soutien financier aux entreprises	
Sommes engagées en cours d'année	4 871 535,30 \$
Sommes versées en cours d'année	1 251 406,41 \$
Soldes à verser	3 620 128,89 \$
Solde à reporter 2022 *	2 567 297,04 \$
Sommes versées par priorités d'intervention	
1 Relancer l'économie et l'emploi	-
2 Intensifier l'innovation et la numérisation des entreprises	155 000,00 \$
3 Stimuler l'entrepreneuriat	228 969,00 \$
4 Développer l'économie écoresponsable	100 625,00 \$
5 Renforcer l'attractivité de l'agglomération de Longueuil	18 293,81 \$
6 Soutenir l'amélioration des milieux de vie	748 518,60 \$
	1 251 406,41 \$

* Solde affecté et non grevé en 2021.

Les ententes suivantes se retrouvent dans les sommes engagées en cours d'année 2021.

- Communauté métropolitaine de Montréal pour une étude CMM sur les flux logistiques : 18 293.81 \$
- Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud (CCIRS) pour le Mentorat Pôle-Sud : 5 000\$
- La Ruche Solution de Financement pour un Projet Partenariat La Ruche Montérégie : 6366\$
- Comité 21 Québec pour Symbiose industrielle pour le Centre et l'Ouest de la Montérégie : 90 000\$
- Pôle de l'entrepreneuriat collectif de l'est de la Montérégie pour Entente sectorielle sur le développement de projets mobilisateurs en économie sociale (BIEC) : 150 000\$

Délégation à un OBNL

Comme le précise la résolution CEA-170519-12.8, il a été adopté, à l'unanimité, de demander l'autorisation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) de conclure une entente de délégation à intervenir entre la Ville de Longueuil et Développement économique de l'agglomération de Longueuil (DEL). Ce dernier étant le bras économique des cinq villes de l'agglomération de Longueuil, il a la connaissance des enjeux des entreprises et la proximité avec ces dernières permettant ainsi de maximiser l'impact du FRR sur l'économie du territoire. DEL travaille en étroite collaboration avec le bureau du développement social de la Ville de Longueuil afin que le volet social visé par le FRR soit adressé. La gouvernance de DEL, étant majoritairement composée de dirigeants d'entreprises du territoire ainsi que d'acteurs socio-économiques de l'agglomération, permet de gérer et de distribuer de manière objective les sommes octroyées par le MAMH à la Ville de Longueuil. L'expérience de DEL en gestion de fonds ainsi que les résultats en matière d'investissements générés et d'emplois maintenus et créés au cours des dernières années, en fait le partenaire idéal pour gérer ce fonds.

Conclusion

L'année 2021 fut une année à la fois de crise pour certains et de relance pour d'autres. DEL et le bureau de développement social de la ville ont dû faire preuve d'agilité. De nouvelles initiatives, leviers et outils permettant de développer le plein potentiel économique et social du territoire ont été déployés.

À cet effet, le FRR, levier financier gouvernemental essentiel au développement local et régional de l'agglomération de Longueuil, a permis d'appuyer financièrement de nombreux projets distinctifs et de générer des retombées exponentielles.